

Réalisation d'habitats favorables à la biodiversité au groupe scolaire Olivier-de-Serres

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2017



Organisme/ institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Paris

Services de la collectivité associés : Direction des Affaires Scolaires et Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Budget : 26 millions d'euros

Partenaires techniques : Atelier Jean-François SCHIMT architectes et CAUE 75

Date de début du projet : janvier 2010



Objectifs :

Soucieuse du cadre de vie de ses habitants et usagers, Paris développe depuis de nombreuses années des stratégies pour lutter contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité, stratégie intégrant la mobilisation des citoyens dès leur plus jeune âge. L'aménagement du territoire, notamment les projets de rénovation d'équipement municipaux est une opportunité à saisir.

Ainsi la rénovation du groupe scolaire 99 rue Olivier de Serres (15e) a été l'occasion d'une opération exemplaire pour la biodiversité avec un double objectif :

- réaliser un édifice, modèle d'écologie urbaine dans lequel les aménagements favorables à la biodiversité (pleine terre et bâti) et la compréhension du cycle de la vie ont une part prédominante
- impliquer les enfants et la communauté éducative dans cette rénovation pour en faire des acteurs engagés de la biodiversité.

Ainsi, les aménagements extérieurs comprenant jardin, bassin, toitures et murs végétalisés sont autant d'aménagements et de milieux de vie pour la biodiversité. Les potagers et vergers sont également des lieux d'apprentissage et d'initiation. Aujourd'hui, le groupe scolaire "99 rue Olivier de Serres", devenu "20 rue de la Saïda", est constitué d'une école maternelle et d'une école élémentaire labellisée HQE : premier édifice municipal labellisé basse consommation (BBC), c'est la première école de Paris à être labellisée Eco-école.

Mesures mises en œuvre :

Dès 2010, des ateliers pédagogiques et participatifs, conçus et animés par le CAUE de Paris, ont été mis en œuvre auprès des élèves de l'école élémentaire Olivier de Serres, afin d'initier une démarche innovante auprès des usagers de l'école et des acteurs institutionnels.

Trois étapes ont composé cette démarche : définition du programme / participation au jury de concours / suivi du chantier.

Lors de la première étape, les élèves ont rêvé leur future école écologique, qu'ils ont ensuite représentée en maquette. Un cahier des charges à destination des équipes de maîtrise d'œuvre a permis de transmettre leurs préconisations. Serre, jardin, potager, panneaux solaires, bassin, classes plus grandes et lumineuses et verger sont autant d'éléments que les enfants souhaitaient intégrer au programme de leur future école.

Dans un second temps, les élèves ont pu prendre part au jury du concours. Les cinq projets présélectionnés leur ont été présentés. Chacun a pu donner son avis, accompagné par des experts de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture et du CAUE de Paris. Des représentants des élèves ont participé au jury à l'Hôtel de Ville.

Enfin, un suivi de chantier a permis aux élèves de découvrir et comprendre le rôle des acteurs institutionnels et du chantier. Des portraits de compagnons (coffreur-boiseur, électricien, grutier, paysagiste...) ont été réalisés, un journal de chantier ainsi que des panneaux d'informations ont été affichés afin de valoriser le chantier et le travail des élèves.

Cette expérience innovante a été un succès. Les enfants ont pu suivre le chantier de leur future école, voir apparaître les classes plus grandes et lumineuses, la serre, le potager, le verger et d'autres éléments dont les toitures (700m²) et façades végétalisées (420m²) qu'ils avaient rêvés quelques années plus tôt. Le verger et le potager pédagogiques sont cultivés par les enfants.

Résultats/Impact pour la biodiversité :

À l'échelle de la parcelle : réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité d'une parcelle qui n'en possédait pas, c'est donc une offre nouvelle et supplémentaire. Une partie de la cour d'école a été débitumée et décaissée pour réaliser le jardin de pleine terre tel que préconisé dans la Stratégie de résilience de Paris et le Plan Climat-Air-Énergie de Paris votés récemment au Conseil de Paris.

À l'échelle du quartier : le groupe scolaire est construit sur la partie souterraine de la Petite Ceinture du 15^e arr. Il est également situé entre 2 éléments proche de la TVB parisienne, soit à 100m du tronçon aérien de la Petite Ceinture ferroviaire du 15^e, continuité écologique et à 140m du Parc Georges Brassens

diagnostiqué "Réservoir urbain de biodiversité". Il participe à la création d'une "ligne verte" entre la rue de Dantzig et la rue Olivier de Serres

Légende de la photographie : Jardin pédagogique, murs et toitures végétalisés du groupe scolaire, 20 rue de la Saïda, 15^e arrondissement de Paris. © Ville de Paris

Coordonnées

Paris

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[Lire le rapport de visite 2017](#)

Contact

Béatrice JANNIC

chargée de la synergie des acteurs du territoire pour l'Observatoire Parisien de la Biodiversité

Tél. 01 80 05 47 26

beatrice.jannic@paris.fr